

LES BUSTES D'AUGUSTE ET LIVIE

Le 7 mai 1816, les frères Joseph et Antoine Navrot labouraient un champ dans le domaine de Guillemins, quand la pointe de « L'arius » (araire) déterra un objet qui s'avéra être une figure ; et fouillant de nouveau, ils en découvrirent une seconde.

Ces deux objets, une fois lavés au ruisseau, se révélèrent être deux têtes en bronze, l'une de femme et l'autre d'homme, chacune clavetée sur un socle portant une inscription : « CESARI AVGVSTO (LIVIAE AVGVVUTO) ASTEPATUS FIL V.S.L.M. ». Les yeux, très abîmés, étaient formés d'émail incrusté. Leur poids total était de 4.2 Kilos, et leur hauteur d'environ 25 centimètres.

Selon l'acte notarié dressé en l'étude de Me Challeton, le 29 du même mois, le sieur Pierre Saulnier, fermier des Guillemins, les acquit pour treize francs... Mais Monsieur Giraudet de Boudemange constata la vente, faisant valoir son droit de propriétaire du domaine, il récupéra les deux bustes, qui restèrent pendant 50 ans dans la famille de son gendre Clerget de Saint-Léger.

En 1868, vendus à des antiquaires parisiens pour 15.000 francs, ils faillirent partir en Angleterre, mais furent finalement cédés au musée du Louvre pour la somme de 30.000 francs, à la demande de Napoléon III, et entreposés sous les numéros 28 et 29 du « catalogue des bronzes de Monsieur de Nidolles ».

Des surmoulages en plâtre furent placés au musée de Moulins, mais ils sont effrités car la fragilité du matériau n'a pas résisté aux agressions du temps ... Ils ont fourni matière à nombre d'examen où tenant et adversaires de leur authenticité n'ont pas pu se départager.

Ces statuettes seraient en quelque sorte des « EX-VOTO » honorant le couple impérial d'Auguste et de Livie qui régna 28 ans avant Jésus-Christ et 14 ans après.

Malheureusement, dès leur entrée au musée, de nombreux spécialistes mirent en doute leur authenticité ce qui incita le conservateur de l'époque à les entreposer dans les réserves. La controverse continua plus d'un siècle entre ceux qui considéraient que les bustes dataient bien de l'époque Gallo-romaine et ceux qui les dataient plus probablement du XVIIIème siècle.

Parmi les arguments négatifs on pouvait noter :

- Les conditions de leur découverte : à faible profondeur.
- L'état de conservation exceptionnel, leur patine remarquable qui se rapproche de la patine des bronzes Napoléoniens.
- La forme polygonale de la découpe des bronzes habituellement curviligne pour ce genre de buste.
- Les dédicaces non conformes à celles habituellement inscrites à l'époque romaine.
- Les yeux en pâte de verre ; technique peu habituelle pour les bronzes antiques.
- L'expression du visage où l'artiste insiste beaucoup sur les marques de l'âge.

Aucune preuve déterminante ne venant justifier la relégation des bustes dans les réserves, il fut décidé au début du XXème siècle une approche plus scientifique permettant de dater une fois pour toutes les découvertes Neuillysoises.

Lorsqu'ils furent déterrés, les bustes avaient encore leurs yeux d'origine, si les deux yeux droits furent détruits lors du nettoyage par les découvreurs, il n'en fut pas de même pour les yeux gauches en bon état de conservation.

L'œil de Livie fut retiré sans dommages. Il était fixé à l'aide d'un mélange d'argile, de cire d'abeille et de résine de pin.

L'analyse de l'œil démontra qu'il avait été obtenu en fondant dans un moule 3 couches superposées de poudre de verre :

- Une couche de verre blanc opaque,
- Une couche d'un mélange de poudre de verre blanc et noir,
- Une couche de poudre de verre translucide.

L'iris étant obtenu à l'aide d'un mélange d'oxyde de manganèse et de soufre.

Une analyse approfondie des poudres de verre utilisées à montré, sans doute possible, que le verre était bien d'époque romaine. En effet les verres du XVIIIème siècle possèdent plus de plomb et d'arsenic que ceux de l'époque antique et les impuretés qu'ils contiennent sont très différentes.

D'autre part l'étude de la composition de l'alliage utilisé par l'artiste correspond tout à fait aux alliages utilisés en Gaule à l'époque Gallo-romaine.

L'authenticité des deux bustes étant reconnue, le musée du Louvre a donc décidé de joindre ceux-ci à une exposition itinérante comportant 150 pièces sur l'art Gaulois. Cette exposition a visité les villes d'Indianapolis, Seattle, Oklahoma-city aux USA et est revenue en France fin 2008. Aujourd'hui, ces bustes sont exposés dans une des salles de l'art romain de notre grand musée National.